

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi neuf décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
03 décembre 2024

Mis en ligne :
12 décembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 23
Votants : 28
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VALLÉE Priscilla ;

Procurations de vote et mandataires : LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à DA CUNHA Manuel, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, MAHEO Aude ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

Absent : GARNIER Chrystèle.

Monsieur Damien GEZEQUEL est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 03 décembre 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 8

Délibération n°2024-117. FINANCES : Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025

Rapporteur : V.POINTIER

VU l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 3 décembre 2024,

CONSIDERANT que le budget primitif du budget principal pour l'année 2025 sera soumis au vote du Conseil municipal du 24 mars 2025.

CONSIDERANT que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'exécutif d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement du 1er janvier jusqu'à l'adoption du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice

précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Ceci est possible sur autorisation de l'organe délibérant.

Le montant des crédits ouverts pour l'exercice 2024 s'élevait à 5 513 148,67 € (hors crédits relatifs au remboursement de la dette). Le plafond de dépenses à ne pas dépasser s'élève donc pour l'année 2025 à 1 378 287,17 €.

CONSIDERANT qu'en ce qui concerne la section de fonctionnement, Monsieur le Maire sera en droit, à partir du 1^{er} janvier 2025, de mettre en recouvrement les recettes, engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget 2024.

Opérations et libellé	Service	Nature	Demande d'autorisations de dépenses anticipées
201 SERVICES ADMINISTRATIFS			
Fibre interbatiment La Morinais, La Vigne et l'EHPAD	Services techniques	21838	20 000,00 €
Actions cybersécurité	Informatique	2088	8 000,00 €
Matériel : serveur Backup	Informatique	21838	4 000,00 €
Logiciel : MELODIE vers OPUS	Informatique	2051	3 732,00 €
Matériel informatique	Informatique	21838	2 000,00 €
MAJ site internet	Informatique	2088	1 620,00 €
Smartphones	Informatique	21838	500,00 €
CIRIL paramétrage prévoyance	RH	2051	4 200,00 €
202 SERVICES TECHNIQUES			
Travaux terrain B	Services techniques	2313	50 000,00 €
Rénovation terrain de sport A : études-MOE	Services techniques	2031	5 000,00 €
Rénovation terrain de sport B + éclairage : études-MOE géotech, CT, SPS	Services techniques	2031	12 000,00 €
Remplacement d'un Goupil aux ST	Services techniques	2158	35 000,00 €
Remplacement d'un utilitaire léger aux ST	Services techniques	2158	18 000,00 €
Autolaveuse	Services techniques	2188	5 400,00 €
2 aspirateurs	Services techniques	2188	1 200,00 €
203 ENVIRONNEMENT et CADRE DE VIE			
Skate Parc : études maîtrise d'œuvre	Services techniques	2031	10 000,00 €
Skate Parc : travaux construction	Services techniques	2313	40 000,00 €
Cimetière : études-conception	Services techniques	2031	10 000,00 €
Cimetière Fouillard : Création de deux colonnes dans le colombarium	Services techniques	21316	15 000,00 €
Rénovation de deux passerelles zac Vigne	Services techniques	2313	30 000,00 €
204 ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE			
Ecole élémentaire GPV Remanier la toiture Zinc travaux	Services techniques	2313	50 000,00 €
Kit signal visuel PPMS	Informatique	2188	3 000,00 €

209 RENOVATION DE BATIMENTS			
Médiathèque : Rénovation énergétique études	Services techniques	2031	20 000,00 €
Rénovation bâtiment ex-BISTROC travaux	Services techniques	2313	100 000,00 €
Rénovation bâtiment ex-BISTROC études diverses	Services techniques	2031	10 000,00 €
Ecole de musique - remplacement de la centrale intrusion	Services techniques	2188	3 000,00 €
THF 36 : Etude pour sécurisation du local	Services techniques	2031	5 000,00 €
242 - LES ATELIERS DE LA MORINAIS			
Divers mobiliers	Services techniques	21848	8 000,00 €
246 - EPICERIE SOCIALE ET LOGEMENTS D'URGENCES			
Maitrise d'œuvre	Services techniques	2031	10 000,00 €
Travaux	Services techniques	2313	140 000,00 €
244 - SALLE DE BILLARD			
Maitrise d'œuvre	Services techniques	2031	10 000,00 €
Travaux	Services techniques	2313	95 000,00 €
247 - GYMNASE			
Programmiste	Services techniques	2031	20 000,00 €
Total			749 652,00 €

Après en avoir délibéré par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla), **le conseil municipal décide D'AUTORISER** les dépenses anticipées telles qu'énumérées dans le tableau ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE**

